

ORAISON

mag'

NUMÉRO 7
JUN 2022



ZOOM

*Le Piano
du lac lance les
festivités*

DOSSIER

Plan Local d'Urbanisme



DLV Agglo vient d'installer les premières colonnes semi-enterrées sur la commune d'Oraison. Elles se situent à l'entrée sud de la ville, au début du cheminement doux. Outre le côté esthétique par rapport à un ensemble de bacs, la pose de ces colonnes va permettre une optimisation de la collecte sur ce secteur en diminuant le nombre de rotations de camions. En effet, une colonne est égale à 10 bacs. Ce point d'apport volontaire est très fréquenté, mais nous comptons sur le respect des usagers pour ne pas faire de dépôts aux pieds des colonnes. Pour cela il y a une déchèterie ouverte 6 jours/7 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (du 1er octobre au 31 mai) et de 14h à 17h30 (du 1er juin au 30 septembre).

REMISE DE MÉDAILLE DU TRAVAIL ET DÉPARTS À LA RETRAITE *des employés communaux*

Andrée Pommerol, responsable du service finance, récompensant 35 ans de services et partie à la retraite l'année dernière.

Corinne Bernos, responsable du service Ressources Humaines, récompense 35 années de service.

Carole Ameltchenko, directrice générale des services, récompense 30 années de services.

Denis Mogis, chef de services au sein des services techniques, récompense de 30 années de services et parti à la retraite cette année.

Elisabeth Pelagio, ATSEM à l'école maternelle, récompensant 20 ans de service.

Isabelle Signoret, secrétaire du service jeunesse, récompensant 20 ans de service.

Joël Rondeau, adjoint au Directeur des Services Techniques, récompense 20 ans de services.

Départs à la retraite :

Dina Cabanal, agent polyvalent des services techniques chargée de l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de l'entretien du cimetière.

Geneviève Barou agent du service jeunesse exerçant ses fonctions au périscolaire. Elle conserve sa fonction de régisseuse de la piscine municipale en période estivale.

Jean-Michel Liancourt, agent en charge des achats et correspondant interne en informatique.

Oraison pratique

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 8h30/12h - 13h30/17h
Les mardis, mercredis et vendredis : 8h/12h - 13h30/17h
Le jeudi : 8h/12h - 13h30/18h30
04 92 70 77 77

Le centre technique municipal, le service urbanisme et le CCAS ne reçoivent que sur rendez-vous :
• services.techniques@mairie-oraison.fr
04 92 79 43 00
• urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77
• ccas@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 80
LogiaH 04 : permanences pour OPAH tous les mardis après-midi sous le kiosque

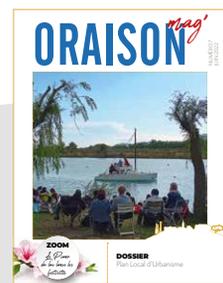
Plateforme de rénovation énergétique et conseil architectural :
Les permanences de l'architecte seront assurées un jeudi par mois en mairie. Prise de rendez-vous :
• urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

La police municipale : 04 92 77 43 59

Service Jeunesse :
Du lundi au jeudi 8h/12h - 13h30/17h30
Le vendredi 8h/12h.
• secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr
04 92 70 77 75

Les archives municipales sont accessibles les lundis et jeudis de 14h à 17h.

Ramassage des déchets verts : de mars à octobre, les lundis pairs sous conditions. Les rendez-vous se prennent auprès du centre technique : 04 92 79 43 00



Journal municipal de la ville d'Oraison :

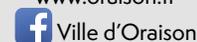
Directeur de publication : Benoît Gauvan
Tirage : 3500 exemplaires
Distribué par : Durance Diffusion
Conception graphique : autrementdit
Crédit photo : service communication
Impression : Imprimerie de Haute-Provence :
04 92 79 97 17 - La Brillanne.

Sur papier normes écologiques PEFC



Les textes des groupes politiques sont publiés dans la « tribune libre » sous la responsabilité de leurs auteurs.

Mairie d'Oraison
22, rue Paul Jean
04700 Oraison
Tél : 04 92 70 77 77
www.oraison.fr





Benoît Gauvain
Maire d'Oraison



DES INCIVILITÉS

L'action municipale s'inscrit au plus près du quotidien des citoyens. Elle les accompagne dans tous les aspects de leur vie et se doit de répondre à leurs attentes, notamment au niveau de la sécurité et de la propreté. Au détour d'une rue ou sur les réseaux sociaux, certains d'entre vous me font fréquemment remarquer que des actes d'incivisme perturbent notre vie quotidienne et ternissent l'image de notre ville.

Les services de la Police Municipale et de la Gendarmerie, que je remercie pour leur aide précieuse, ne peuvent être derrière chacun d'entre nous. Notre devoir de citoyen est d'honorer les règles du vivre ensemble. Ce dont nous avons besoin avant tout, c'est de renforcer le lien social dans notre commune. Cela passe par des échanges, de l'écoute, du dialogue, des moments de convivialité et du respect. Qu'on ne s'y trompe pas, les incivilités ne sont pas l'apanage des jeunes gens, ils ne sont pas les seuls à rouler vite, à insulter sur les réseaux sociaux, à stationner de manière anarchique, à déposer des ordures là où il ne faut pas ou encore à ne pas ramasser les crottes de leurs chiens sur la voie publique. Il est bon parfois de remettre le clocher au centre du village...

AGENDA DES *festivités* * :



JUIN

- 7 ➡ Collecte de sang
- 11/12 ➡ Passionnés de la route – exposition de camions
- 12 ➡ Vide-greniers
- 21 ➡ Fête de la musique
La Sapodia – randonnée cycliste
- 22 ➡ Loly Circus – Fête des familles
- 25 ➡ Divers spectacles : Lumière d'étoiles ; Dansez Passion ; Klac Dance ; Journée Part'âge et course cycliste : la Roue d'or Sisteronnaise
- 26 ➡ Journée sportive au lac avec le Comité Départemental Olympique et Sportif et les associations oraisonnaises
- 29 ➡ Spectacle Loly Circus et médiathèque

JUILLET

- Cinéma tous les lundis dans la cour de l'école élémentaire
- 1^{er} ➡ Fête des Terrasses
 - 2 ➡ Fête du cheval
Dansez Passion – Mudy color
 - 3 ➡ Courses hippiques
 - 9 ➡ Défilé d'élégance et exposition de voitures anciennes Comité des fêtes : karaoké
 - 17 ➡ Feu d'artifice au lac
 - 15/18 ➡ Exposition pour le devoir de mémoire
 - 16 ➡ Comité des fêtes – bal Holly
 - 18 ➡ Commémoration au charnier de Signes
 - 22 ➡ Marche des conteurs
 - 23 ➡ Comité des fêtes : soirée mousse



AOÛT

- Cinéma tous les lundis dans la cour de l'école élémentaire
- 5/6/7 ➡ Le Piano du lac
 - 6 ➡ Comité des fêtes : loto
 - 13/14 ➡ Comité des fêtes : soirées
 - 28 ➡ Vide-greniers

ORAISON INFO :

Piscine : Ouverture au public du 2 juillet à fin août, du mardi au dimanche. Fermé le lundi.

Lac : Présence des surveillants sauveteurs du 1^{er} week-end de juin au dernier d'août.

* sous réserve

URBANISME

L'OPAH RU D'ORAISON : UN ACCOMPAGNEMENT POUR UN CENTRE-VILLE RÉNOVÉ ET VIVANT

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la ville d'Oraison permet aux propriétaires du centre ancien d'obtenir un accompagnement ainsi que des aides pour tous leurs projets de travaux, qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires. Ces aides portent sur les travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation du logement pour des raisons de santé et sur les ravalements de façade.

Cette opération de redynamisation de l'habitat a démarré il y a plus d'un an. Plusieurs dossiers ont abouti avec des aides financières versées aux particuliers notamment par l'ANAH, la Région, la Caisse de retraite et la commune, que ce soit pour les volets énergie, adaptation, travaux lourds ou façade. Ce dispositif est également financé en partie par le Département et la CAF.

L'OPAH en quelques chiffres :



Energie :

1 dossier soldé
4 dossiers agréés
17 dossiers en cours



Adaptation :

2 dossiers soldés
2 dossiers en cours



Travaux lourds :

4 dossiers agréés
6 dossiers en cours



Façade

1 dossier soldé
9 dossiers en cours

L'association logiah04 vous accueille sous le kiosque. L'accompagnement est gratuit pour toute demande éligible dans le périmètre de l'OPAH.

Les permanences ont lieu les mardis de 9h à 13h, et de 14h à 17h,

Contacts et prise de RDV :
04 92 71 02 58

(le mardi et jeudi de 9h à 12 h)
ou 06 74 47 14 58

Courriel : opah-oraison@logiah.com



LES TRAVAUX *en cours*

Les travaux d'aménagement et de rénovation se poursuivent à Oraison ; en collaboration avec les entreprises mandatées, la Ville a notamment réalisé :



Salle de l'Eden :

Changement de la chaudière et création de toilettes pour Personnes à Mobilité Réduite . Ces travaux finalisent le chantier démarré en 2019.



Avenue Abel Pin :

Des chicanes permanentes seront installées au début de l'été afin de sécuriser cette portion de voirie très empruntée et qui est problématique pour les riverains.



Avenue du cimetière :

Une vitesse excessive ayant été constatée, la Ville a décidé de tester un rond-point. La municipalité a étudié le comportement des automobilistes dans cette configuration. Avant d'engager une réfection complète, la Ville a sollicité les riverains le 5 mai. Il est convenu que le rond-point serait remplacé par des chicanes.



Rue Joseph Latil :

Des travaux sont en cours depuis un an, sur cet axe majeur du vieux centre-ville. Les réseaux ont été créés (pluvial) ou remis à neuf (eau et assainissement). Place à l'enrobé, qui est en train d'être installé jusqu'à la placette Félix Allibert.



Lacs des Buissonnades :

Les investissements s'étaleront sur 2 ans. Suite à une volonté forte du maire Benoit Gauvan et des élus en charge du projet, une série d'aménagements vont permettre de sécuriser, de délimiter les espaces de parking, d'embellir, de végétaliser, de renouveler et renforcer le mobilier urbain, d'instaurer une meilleure gestion des déchets et de prendre en compte tous les types de handicaps.

Un nouveau mobilier en bois viendra compléter les travaux réalisés (cheminement et parkings pour personnes à mobilité réduite). Une réorganisation complète de l'accès au lac a été opérée. Des plantations viendront embellir ces aménagements, tout en préservant l'environnement et son caractère naturel. Une labellisation "Refuge LPO" sera recherchée, en lien avec la faune présente et les actions déjà initiées (nichoirs, hôtel à insectes). À terme, il est envisagé de tendre vers le label "Pavillon bleu".



Placette Félix Allibert :

Après la démolition d'un bâtiment, les enrobés seront finalisés. Le chantier sera terminé en juin pour le plus grand soulagement des riverains, que la Ville remercie pour leur patience !



Château :

Notre château a « un peu » vieilli et des galets se décrochaient régulièrement de la façade Nord (les martinets creusaient les joints !). Une réfection de la façade et de la tour Nord sont en cours.



Parc « Villa Flora » :

Cet espace attenant à l'école maternelle est le lieu idéal pour un parc à jeux. Des plantations ont été réalisées. Le cheminement sera prochainement créé et les jeux pour enfants ont été commandés. Ouverture prévue - au début de l'été.



AMI MC créations

C'est en septembre 2020 que Michael (ancien gérant d'une entreprise d'ambulances) et Céline (secrétaire comptable) ont décidé de réunir leurs compétences et de lancer AMI MC CREATIONS en associant le bois et le métal, dans un petit local de la zone artisanale d'Oraison.

C'est de l'envie de «faire à deux» qu'est née l'idée de cette aventure courageuse, juste au sortir du premier confinement. Tous deux autodidactes, ils prennent le temps de concevoir avec leurs clients professionnels ou particuliers, des pièces uniques, allant de la table de salon à la niche du chien, en passant par le comptoir d'un café. La pièce qu'on leur demande le plus ? C'est la porte coulissante sur mesure.

Leur plus : le recyclage. Toutes leurs fabrications sont réalisées avec du bois issu de palettes.

Et si on leur demande comment ils voient l'avenir, ils sont unanimes - dans un atelier qui leur appartiendrait et qui serait mieux adapté à leurs besoins et pourquoi pas, avec un salarié pour les aider.

UN HÔTEL POUR CHATS à Puimichel



Arbres à chats, jouets, gamelles individuelles, grande volière fermée et même pont de singe, les « chambrées » que réserve Christine Gomes aux chats qu'elle accueille pour un jour, une semaine ou plus dans son établissement qu'elle a appelé « Chat pître », sont spacieuses et tout confort. Ce tout nouvel hôtel pour chats est situé à Puimichel et rendra de grands services aux propriétaires qui doivent s'absenter sans avoir la possibilité d'emporter leur félin avec eux. Les quatre chambrées (dont deux peuvent communiquer) sont vraiment bien conçues et peuvent s'ouvrir sur une volière de 25 m² au sol avec un cerisier en son milieu. Complètement grillagée et d'une grande hauteur, la volière (sans oiseaux bien sûr !) est un plus pour nos amis les chats. Les quatre chambrées sont conçues pour accueillir chacune un seul chat.

Tarif journalier dégressif selon longueur du séjour.
Renseignements. 06 32 59 18 66.

Le Plan Local d'Urbanisme en sept questions

Notre PLU va être mis en
révision, ce dossier explique
comment cela s'élabore :

LE PLU EN SEPT QUESTIONS

1 Le PLU c'est quoi ?

C'est le Plan Local d'Urbanisme qui vient remplacer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) devenu caduc au 27/03/17. Il est issu de la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain / Décembre 2000) et organise le développement de la commune en fixant des règles d'urbanisme et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones pour les 15 à 20ans qui viennent. Il permet d'encadrer rigoureusement les projets urbains, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable. Ce qui sert notamment aux personnes morales et physiques lorsqu'ils font une demande de permis de construire, de permis d'aménager ou de déclaration préalable de travaux.

2 Un PLU, ça se fait comment ?

Entre la décision du Conseil Municipal de le lancer et le moment où il devient exécutoire, c'est minimum 2 ans.

3 grandes étapes :

- **Le diagnostic** : il permet d'établir un état des lieux complet de la commune (population, logement, circulation, espaces verts..) en dégagant les points forts et surtout les voies d'améliorations en tenant compte des différentes lois en vigueur telles que la loi ELAN, loi égalité et citoyenneté, loi d'orientation des mobilités, loi Climat et résilience (qui fixe un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050, et des enjeux tels que la désartificialisation et la désimperméabilisation des sols.
- **Le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : c'est la grande innovation du P.L.U. puisqu'il dresse la liste des projets et actions retenus en matière d'urbanisme et d'aménagement ; les orientations générales qui en découlent sont illustrées sur des documents graphiques.
- **Le règlement et le zonage** : la carte de la commune est présentée sous forme d'une mosaïque de zones naturelles de différentes couleurs suivant qu'elles sont urbaines, à urbaniser, agricoles. avec pour chacune d'elles les règles d'aménagement à respecter.
- **Les différentes annexes**. Qui peuvent être différentes informations sur les réseaux de raccordement, le Plan de Prévention des Risques et des Inondations (PPRI), servitudes, etc.



3 Quelles sont les règles d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le Plan Local d'Urbanisme a la vocation première d'harmoniser nos villes et d'assurer une cohérence territoriale. Il doit garantir une homogénéité dans les constructions, protéger les quartiers à proximité de biens classés et historiques, conserver les zones agricole et naturelle. Il régit également vos servitudes, les accès de votre terrain à la voie publique, vos raccordements aux différents réseaux type eau potable, électricité, réseaux internet etc. Il indique les possibilités de constructibilité pour chaque parcelle. Il indique les délimitations avec les voisins, les hauteurs de construction, les matériaux à utiliser, l'aspect architectural général, etc. Il doit dans son aménagement avoir une attention toute particulière dans la gestion économe de l'espace ainsi que dans la réponse aux besoins de développement local.

4 Quelles sont les différentes zones d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le Plan Local d'urbanisme est découpé en plan de zonage très précis. On y trouve principalement les zones suivantes :

- **Les zones urbaines (zone U)** : elles sont déjà équipées et urbanisées. L'équipement de réseaux collectifs d'assainissement est suffisant pour accueillir les constructions nouvelles.
- **Les zones à urbaniser (zone AU)** : il s'agit de zones à caractère naturel destinées à être urbanisées à plus ou moins court terme.
- **Les zones agricoles (zone A)** : elles sont réservées aux activités agricoles
- **Les zones naturelles (zone N)** : elles sont préservées pour leur paysage, leur faune et leur flore.

5 Le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma de Cohérence Territoriale : Ils doivent être compatibles.

- Le SCOT fixe collectivement les règles générales des projets à mener sur les territoires. Il est élaboré à l'échelle de l'agglomération
- Le PLU quant à lui est propre à une commune (ou bien à plusieurs dans le cas d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal).
- Les règles applicables via le PLU ne doivent pas être contradictoires avec les principes définis par le SCOT. Cela irait à l'encontre des ambitions territoriales.

Au contraire, la réglementation du PLU doit permettre l'achèvement des projets décrits au sein du SCOT. Il existe donc une **obligation de compatibilité entre les orientations et les objectifs du PLU et ceux du SCOT**. Le PLU est en quelque sorte la feuille de route opérationnelle du Schéma de Cohérence Territoriale.

6 Mais qui fait tout le boulot, et qui décide?

C'est effectivement un énorme travail.

Bien évidemment, le Conseil municipal est aux manettes, mais il doit agir en concertation avec 3 types d'acteurs :

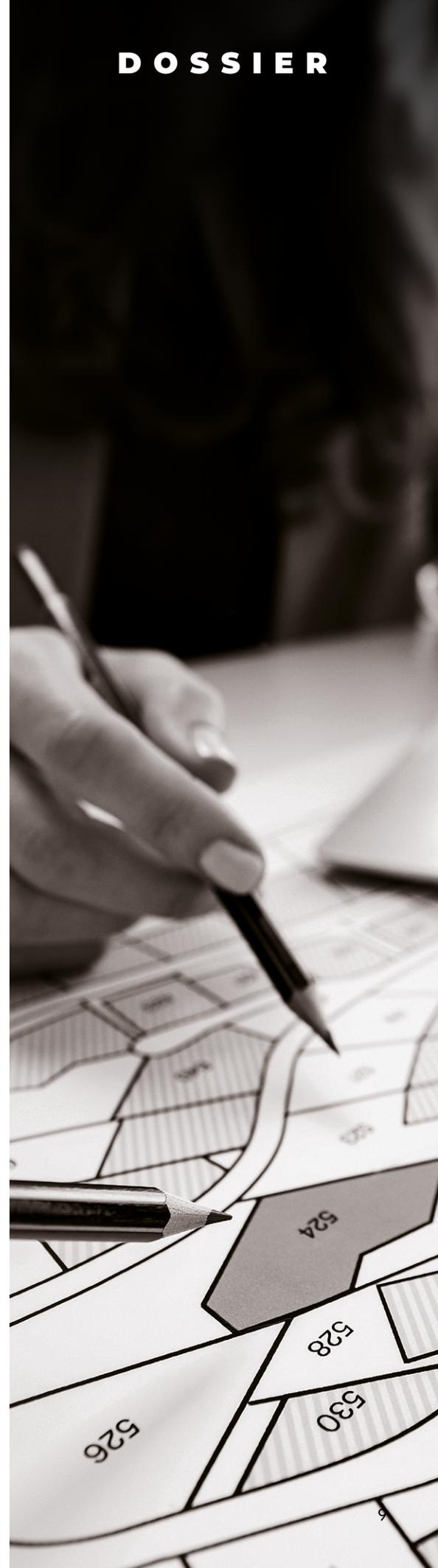
- Les experts d'abord, ce sont des techniciens qui arrivent avec leur boîte à outils et le guident tout au long du processus.
- Les personnes publiques ensuite : d'abord l'Etat, avec sa liste de contraintes imposées, puis diverses instances régionales, départementales et intercommunales qu'il faut associer aux travaux pour avancer en cohérence.
- Et enfin il y a la population oraisonnaise avec laquelle les instances de concertation sont multiples (commission extra-municipale, groupes de travail sur tous les grands thèmes abordés, expositions et réunions publiques à chaque étape majeure du P.L.U.)

7 Que change-t-il pour les Oraisonnais ?

Ils pourront envisager de mieux se loger, ou loger près d'eux leurs enfants qui voudront rester à Oraison.

Un propriétaire sera mieux renseigné sur ce qui est prévu comme aménagement urbain dans son environnement immédiat, et ce qu'il peut faire lui-même pour équiper sa maison (panneaux solaires ?), son jardin (récupération d'eau...).

Grace à ce document, la commune aura davantage les moyens d'orienter et conseiller ses administrés (particuliers, commerces, entreprises...), de mener ses projets dans la cohérence et le partage.



MUTUELLE

La mutuelle communale d'Oraison - Volx - La Brillanne compte à ce jour 50 adhésions.

Les permanences ont été un franc succès chez nous, avec 3 permanences rajoutées pour répondre à la demande des administrés. A ce jour nous comptabilisons 35 adhésions sur notre commune.

Les agences de proximité continuent de recevoir de nombreuses demandes de devis, d'autres adhésions sont en cours. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les différentes mairies.

La Brillanne : 04 92 78 63 18

Volx : 04 92 70 18 00

Oraison : 04 92 70 77 77



LA FÊTE du Printemps

Le 05 mars le CCAS a organisé la fête du Printemps.

Après tant de privations, ce fut une joie pour les anciens de se retrouver et de pouvoir danser.

Nous remercions Thomas Baglière pour son accueil chaleureux.

SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE



Depuis le mois de février, une guerre a lieu aux portes de l'Europe et des millions d'Ukrainiens ont dû fuir leur pays. Certaines familles sont donc arrivées à Oraison et dans les villages alentours, et bien entendu les Oraisonnais n'ont pas pu rester insensibles à cette situation.

Des actions ont d'ailleurs rapidement vu le jour.

Immédiatement, une Urne a été placée à l'accueil de la Mairie. Les dons remis à l'Association « les amis de Rivné » ont servi à financer une partie du voyage et de l'installation des réfugiés.

Le tabac « La Renaissance » et l'association « Dansez Passion » se sont unis dans une belle énergie afin de récolter les vêtements et des produits d'hygiène qui ont été acheminés en Ukraine. Les collégiens eux aussi ont pu récolter des produits d'hygiène en mobilisant leur entourage. Une collecte de nourriture a été organisée en mairie, au profit de deux familles hébergées à Puimichel.

La DLVA a très généreusement fait le choix de la gratuité des transports sur le réseau Trans'Agglo et de l'accès aux médiathèques du territoire pour les adultes et les enfants réfugiés ukrainiens qui en font la demande.

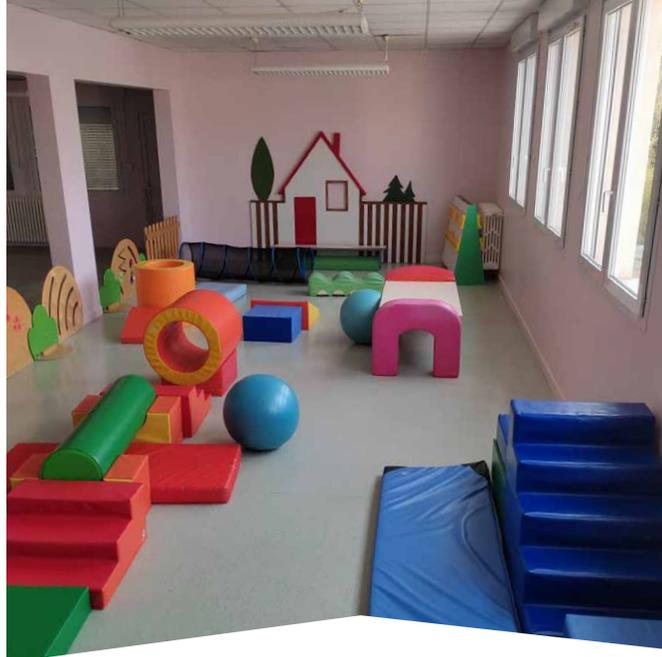
Quant à la mairie d'Oraison, en plus d'offrir un soutien logistique à toutes ces actions, elle a pour quelque temps accordé la gratuité de la cantine aux enfants accueillis dans les classes de la commune.

Beaucoup d'autres initiatives individuelles ont aussi vu le jour sur notre commune, et nous espérons que mises bout à bout, l'ensemble de ces actions aura permis à ceux qui souffrent de ne pas perdre l'espoir.

La Ville d'Oraison remercie chaleureusement toutes les personnes, qui ont répondu à l'appel de dons alimentaires.

MULTI ACCUEIL, LA SALLE DE MOTRICITÉ

La salle de motricité aménagée à l'étage du multi accueil est un franc succès ! Moyens et grands y montent régulièrement afin de s'adonner au plaisir de sauter, grimper, courir, rouler ... Ici l'enfant développe ses capacités motrices et continue l'exploration de son corps, il prend confiance en lui et appréhende l'espace.



Le potager

Les semis de tomates, courgettes persil, fraises ont été plantés ! Arroser, surveiller, désherber, les enfants de la crèche s'en occupent patiemment en attendant de pouvoir les déguster.

ALSH 3/6 ANS *échanges internationaux*

Depuis le 2 mars et ce jusqu'au 8 juin 2022, les enfants de l'accueil de loisirs des 3/6 ans participent à un projet d'échanges internationaux, proposé par le comité de jumelage d'Oraison. Le but du projet est de mieux connaître les journées scolaires des élèves de maternelle de cinq écoles, dans quatre pays différents: l'Italie, l'Espagne, le Benin et la France. Ce projet a le soutien du comité de jumelage et des deux services civiques, Luz et Gianluca du collège « JMG Itard ».

Les interventions des deux jeunes, ont pour objectif de mettre en valeur les échanges linguistiques et culturels. Luz et Gianluca seront à l'accueil de loisirs tous les mercredis matins. Les échanges prévus se matérialisent par des créations artistiques : dessins, vidéo de présentation de l'accueil de loisirs, livret sur une journée type... L'Ecole de Mamiano à Traversetolo, a déjà envoyé sa vidéo de présentation, la nôtre est en cours de réalisation.



PROJET *BD* numériques

Mercredi 30 mars, notre conseillère numérique Mélanie Laborde, est intervenue auprès des enfants de l'accueil de loisirs des 6-11 ans (enfants du CMI et CM2 uniquement) et les jeunes du CMJ, afin de leur présenter un logiciel gratuit, permettant de créer une bande dessinée numérique.

Le but de ce projet : créer des BD sur le thème de l'environnement, qui ensuite seront présentées dans les vitrines des commerçants participants de la ville. Plus de 50 commerçants se sont joints au projet avec enthousiasme et les œuvres seront visibles pendant la semaine de la Fête de la nature, qui aura lieu du 18 au 22 mai. Après avoir échangé ensemble sur le projet, beaucoup de questions ont surgi, nécessaires à la bonne réalisation du projet : nombre de BD à faire, nombre de cases par BD, possibilité de personnages différents, choix des noms des personnages, choix des thèmes en lien avec l'environnement, réflexion sur l'histoire et le message à faire passer... Les enfants, petits et grands, ont été très inspirés par le thème et ravis de pouvoir partager leurs créations, grâce à la participation des commerçants. En quelques heures seulement, de nombreuses idées ont été posées et les ébauches de bandes dessinées ont commencé à prendre vie sur le papier. Rendez-vous à partir du 18 mai pour une promenade lecture, en suivant les couleurs des BD chez nos commerçants.



RESTAURATION ET COMPOSTAGE *des bio déchets*

Le mois dernier, l'équipe du service jeunesse s'est réunie pour une formation mise en place par le SYDEVOM, sur le compostage des bio déchets. Depuis le début de son mandat, Angélique Bonnafoux, adjointe en charge aux générations futures, a pour objectif de mettre en place des démarches pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la transformation des bio déchets est un début. Partant du constat que plus de 20kg de déchets alimentaires sont jetés quotidiennement dans nos restaurants scolaires, Vincent Allevard, 1^{er} adjoint à la Ville d'Oraison et Vice-Président à la DLVA, délégué à la collecte et traitements des déchets a également beaucoup œuvré afin de valoriser et transformer nos déchets en compost. Après quelques jours d'essais, le tri a réellement commencé au début des vacances scolaires. Ainsi, les agents du service technique ont fabriqué 2 bacs de compost de 3m², qui permettront de garnir nos espaces verts. Les enfants du restaurant scolaire seront sensibilisés sur 2 points principaux:

- *la valorisation de leurs restes
- *la diminution du gaspillage alimentaire

Un affichage quotidien permettra de suivre les évolutions (en poids) des aliments jetés. Le but étant d'intégrer les enfants au projet pendant leur temps de repas. En fin de service (maternelle et élémentaire), tous les restes sont triés et pesés par le personnel de restauration, puis récupérés par un agent du service technique et versés au composteur. Laurene Ghiglia, animatrice au sein du SYDEVOM, assiste en ce moment nos agents dans le tri des déchets. En effet, pour un compost réussi, au démarrage, tous les aliments ne peuvent pas être intégrés. Ils doivent aussi être mélangés à du broyat, pour favoriser la transformation. Laurene a souligné l'importance de l'investissement de tout le personnel municipal et Vincent Allevard a remercié les équipes qui ont accueilli le projet avec enthousiasme. Remerciement aux Confiseries Doucet, ainsi qu'à notre prestataire Terres de cuisine, nos sponsors de seaux alimentaires permettant les transports des restaurants scolaires au service technique.



LE PIANO DU LAC :

La saison du Piano du Lac a débuté samedi 30 avril au lac des Buissonnades par un tout nouveau spectacle qui a été produit et répété en résidence à Oraison : « Swing and Swim ! » Plus de 500 personnes ont assisté à la première et tous sont convenus d'avoir participé à un vrai moment de bonheur, relaxant et enchanteur !

Rendez-vous les 5, 6 et 7 août pour un nouveau spectacle !



LE SALON *des artistes locaux*



Un peu moins d'artistes que d'ordinaire ont exposé leurs œuvres, le confinement, quelques déménagements et malheureusement quelques décès explique cela. Néanmoins la qualité et la diversité ont été au rendez-vous comme l'a précisé l'adjoint au maire Roberto Figaroli représentant le maire Benoît Gauvan. « L'essentiel n'est pas toujours dans la forme, mais souvent dans la démarche. Et ce regard différent que vous nous invitez à adopter en contemplant toutes ces œuvres, c'est tout simplement le cadeau de l'artiste à celui qui l'a compris », a précisé l'adjoint aux festivités.

Le vernissage s'est terminé par une interprétation très poétique de Madame Jacqueline Robert et ses marionnettes. Elle nous a offert un peu de ciel bleu entouré de papillons, de lavandes et autre rossignol afin de rendre un hommage appuyé à notre terroir provençal.

DÉBUT DE SAISON HUMIDE *pour l'hippodrome*

Malgré la pluie des deux premières réunions (24 avril et 8 mai), le public n'a pas totalement boudé les courses hippiques puisque ce sont plus de 500 personnes qui ont fréquenté à chaque fois le parc et les tribunes. Une nouvelle fois, le président Pélagio et les quelque

80 bénévoles ont donné le meilleur d'eux-mêmes afin que la fête soit belle malgré tout. Le 8 mai, l'opération « Propriétaire d'un jour » a fait deux heureux : deux Oraisonnais qui ont remporté 5% de l'allocation du cheval qu'ils avaient pronostiqué dans la 5^e

course, soit 110 et 340 €. Bravo à eux ! (notre photo : les deux gagnants entourés par le président Pélagio et Madame Joëlle Conti, présidente de la Fédération des courses du Sud-Est.).



Majorité municipale

S'abstenir, c'est botter en touche. Le vote du budget est toujours un temps fort de notre vie démocratique locale et un acte majeur de gestion de notre collectivité. Il est de surcroît la traduction comptable annuelle du projet de mandat que la majorité des Oraisonnaises et des Oraisonnais a plébiscité et qu'elle nous a confié il y a deux ans. Les orientations financières qui ont été prises pour atteindre l'équilibre budgétaire et qui ont été validées par le maire Benoît Gauvan et le Premier adjoint chargé des finances Vincent Allevard, préservent des marges de manœuvre pour les années à venir, mais nous engageant aussi pour les générations futures. Isabel Gamba au nom du groupe

« Oraison ensemble c'est maintenant », a jugé opportun de « botter en touche » et de ne pas voter ce budget lors du dernier conseil municipal, tout en déclarant qu'elle « faisait confiance au Premier adjoint ». Les Oraisonnais ne manqueront pas de noter l'incohérence de vote de cette partie de l'opposition municipale. Pour ce qui nous concerne, nous confirmons que ce budget est un engagement fort et responsable, qu'il éclaire le lien entre le passé, le présent et l'avenir de notre territoire avec le concours des agents municipaux et avec les citoyens. Il prévoit en effet la suite des travaux de l'église, la requalification du chemin du Bac, la construction d'un bâtiment péris-

colaire à Léonie Etienne, l'aménagement du bâtiment de La Poste et du plan d'eau des Buissonnades. Quant aux études que Madame Gamba dénonce concernant un futur éco-quartier au centre-ville, nous rappelons qu'elles seront prises en charge par le programme Petites Villes de Demain, un éco-quartier calqué sur celui de Volonne qui fait aujourd'hui l'admiration de l'écrasante majorité des maires du département et de ses habitants.

Roberto FIGAROLI
Pour la Majorité municipale

Groupe Oraison ensemble c'est maintenant

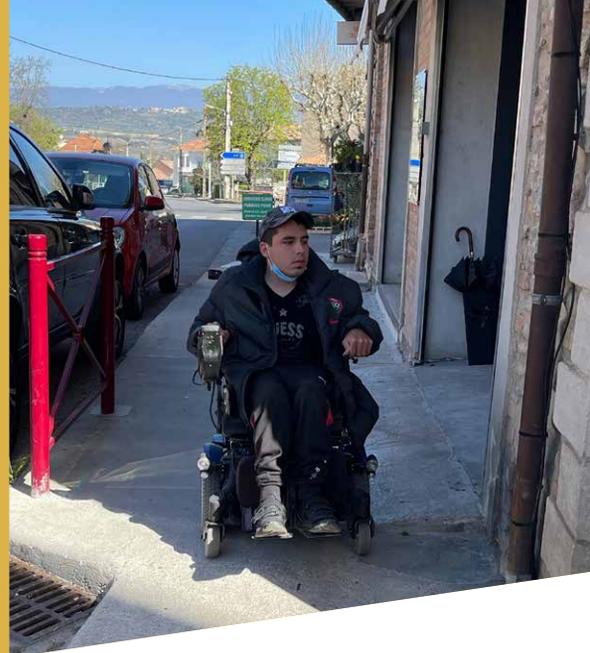
Texte non communiqué

Rassemblement National

Texte non communiqué

HANDICAP *et inclusion*

La mairie envoie un signal fort sur le handicap et l'inclusion par un investissement financier conséquent sur l'accessibilité afin d'offrir à tous la possibilité de se baigner au lac d'Oraison. La dernière partie des travaux a déjà débuté incluant trois places PMR et un cheminement. En parallèle la réfection de trottoirs en centre-ville a débuté sur l'avenue Abdon Martin. Il se poursuivra au fur et à mesure des besoins et des finances de la commune. Conscient des difficultés actuelles de déplacement au sein de notre village, Bruno Chesnel, Conseiller municipal délégué au handicap met toute son énergie à améliorer le quotidien des Oraisonnaises et Oraisonnais.



Économisons l'eau
...économisons l'eau,
chaque goutte compte !

Dans le cadre du Contrat de Rivière l'Asse et ses Affluents

Votre commune participe à la diffusion de fiches et matériel gratuits pour économiser l'eau

Demandez le matériel à l'accueil de la mairie

A votre disposition selon vos besoins :

- Du matériel gratuit : choisissez celui dont vous avez besoin
- 9 fiches-conseils pour des gestes malins au quotidien

Plus d'informations : contact@gesper.eu - 04 92 34 33 54

OUTILS DE SENSIBILISATION

économisons l'eau

La ressource en eau est fragile, traquer les fuites, installer du petit matériel hydro économe, jardiner malin, récupérer l'eau de pluie,... chacun peut contribuer à l'effort général en modifiant ses habitudes au quotidien !

L'association GESPER (04) mène des actions de sensibilisation « *Economisons l'Eau !* », soutenues par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

La commune est partenaire de l'action et relais des outils proposés. Vous pourrez faire le plein d'astuces grâce aux fiches-conseils et au matériel hydro économe gratuit disponibles en mairie.

Pour retirer les fiches-conseils et le matériel, rendez-vous dès maintenant en mairie ou téléchargez-les sur :
<http://www.gesper.eu/ressources/nos-publications/publications-eau.php>

CIMETIÈRE

Une dizaine de volontaires a rejoint Marion Marchal, adjointe à l'implication citoyenne et Sandrine Delacou, agent administratif. L'idée est d'embellir et d'intégrer ce lieu dans les circuits touristiques, en faisant découvrir la vie des glorieux Oraisonnais qui y reposent. Deux paniers avec du matériel de jardinage sont mis à disposition de tous à la Jardinerie Claude. Vous pouvez les emprunter pour entretenir les caveaux de vos familles ou participer à l'entretien des allées. Cette démarche citoyenne s'inscrit dans une volonté d'apporter au lieu tout le respect auquel les défunts ont droit, en prenant en compte que la suppression des traitements phytos engendre une flore spontanée, souvent mal perçue.



A vibrant, colorful poster for the 'Fête de la Musique' in Oraison. The background is a bright, sunny sky with a string of warm white lights at the top. In the center, a red electric guitar and a golden saxophone are surrounded by musical notes, green leaves, and colorful confetti. A large white daisy and a yellow flower are also visible. The text 'FÊTE DE LA MUSIQUE' is written in large, bold, white letters with a black outline, and 'ORAIISON' is written below it in large, bold, orange letters with a black outline. At the bottom, a yellow banner contains the date 'MARDI 21 JUIN 2022'.

FÊTE DE LA MUSIQUE

ORAIISON

MARDI 21 JUIN 2022

Téléchargez l'application
Ville d'Oraison



 Ville d'Oraison

Découvrez le programme
complet sur : www.oraison.fr



Appel à candidature

Dans le cadre de la Fête de la Musique,
nous recherchons des jeunes DJ

La commune aimerait animer l'Eden avec

3 ambiances

- Pop/Rock
- Rap/RNB
- Electro

Scène 100% Jeunes

Envoyez vos maquettes par mail -
candidature : faitesdelamusique@gmail.com
Fin du casting le 07/06/2022

